



AIDE AUX VICTIMES

Vous êtes victime d'infractions pénales telles que des atteintes aux personnes (coups et blessures, violences conjugales, agressions sexuelles, menaces, injures, abus de faiblesse, harcèlement...) ; des atteintes aux biens (incendie de votre voiture ou de votre habitation, vol, dégradation, escroquerie...), d'accident de la circulation, d'infraction au droit du travail ou de toute autre infraction pénale.

Une équipe de juristes et de psychologues est à votre disposition pour vous accueillir et vous offrir :

- Une **information** sur vos droits, la manière de les faire valoir, **un accompagnement** dans les démarches administratives tout au long de la procédure judiciaire (dépôt de plainte, constitution de dossiers, accompagnement aux audiences du Tribunal, indemnisation) ;
- Un **soutien psychologique** individualisé, et des **débriefing psychologiques** individuels ou collectifs.

Service gratuit et confidentiel

NOS LIEUX DE PERMANENCE :

- **Strasbourg Meinau** : Siège l'association SOS Aide aux Habitants –France Victimes 67 15, rue Schulmeister 67100 Strasbourg. Mardi et Vendredi de 14h à 18h sans RDV
- **Strasbourg Neuhof** : 36, Allée Reuss 67100 Strasbourg. Lundi et Jeudi de 14h à 18h sans RDV
- **Strasbourg Montagne Verte/ Elsau** au Centre médico-social 8, Rue d'Ostwald 67200 Strasbourg : 1er et 3ème vendredis du mois de 14h à 17h sur RDV Prise de RDV au : 03 88 28 08 66
- **Strasbourg Centre** : Bureau d'aide aux Victimes TGI de Strasbourg 1, quai Finkmatt 67000 Strasbourg. Mercredi et Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et 1 vendredi sur 2 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h sans RDV ET **Point d'Accès au Droit (PAD) de Strasbourg 1, quai Finkmatt 67000 Strasbourg** les Lundi de 10h à 13h.
- **Maison de Justice et du Droit de Strasbourg** 6, Rue de Flandre 67000 Strasbourg Mercredi de 14h à 17h ; Jeudi et Vendredi de 9h à 12h sur RDV Prise de RDV au : 03 90 20 64 14
- **Strasbourg Cité de l'III Centre Médico-Social Cité de l'ILL (Robertsau) 8, rue de l'III 67000 Strasbourg**. Les 2ème et 4ème jeudis du mois de 14h à 17h sur RDV Prise de RDV au : 03 68 98 51 84
- **Strasbourg Esplanade** : Direction de proximité 6, Cour de Cambridge 67000 Strasbourg . Mardi de 9h à 12h En partenariat avec l'Université de Strasbourg pour la prise en charge des étudiants et professionnels de l'Unistra victimes d'agression de harcèlement à caractère sexuel ; sur saisine de l'Université Mardi de 14h à 17h Permanence juridique ouverte sur RDV

DANS LE CADRE DES EVENEMENTS DE LA ST SYLVESTRE 2020 :

Des permanences d'information aux droits et d'accompagnement juridique exceptionnelles :

- **Strasbourg Meinau** : du Lundi 6 janvier au Vendredi 10 janvier, tous les jours de 14h à 18h, sans RDV.
- **Illkirch** : dans les locaux d'Habitat de l'III : Mardi 7 janvier de 9h à 12h.
- **Strasbourg Cité de l'III**, au Centre Médico-Social : Mardi 7 janvier de 14h à 18h.
- **Strasbourg Elsau**, dans les locaux du Centre Médico-Social : Mercredi 8 janvier de 14h à 18h.